trait aux Nations Unies d'agir rapidement et efficacement pour empêcher l'évolution d'un état de chose qui pourrait amener un conflit armé et, partant, le sacrifice inutile de vies humaines. Comme je l'ai dit, on semble se rendre de plus en plus compte, au sein de l'Assemblée générale, que les Nations Unies doivent être munies du dispositif nécessaire pour agir rapidement et collectivement afin de prévenir le déclenchement ou l'expansion d'hostilités.

vo

COI

des

sig

ďé

pro

II

du

ph

col

che

val

por

tec

qu

ass

mi

par lor

et

COI

à s

de

de

for

sou

àa

mo

En

nos

pré

ave

de

s'e

ent

app

pai

fina

ter

voi

de

Co

An un

aff

les

cor

cer

Rappelons-nous seulement la grande diversité d'organismes chargés du maintien de la paix que l'ONU a mis sur pied, à compter d'unités armées, — à propos desquelles j'ai parlé avec fierté au nom du Canada, — jusqu'aux groupes d'observateurs et à la présence symbolique des Nations Unies par l'entremise d'une seule personne. Selon moi, à l'époque où nous vivons, alors que nous sommes toujours menacés d'une agression indirecte, l'ONU peut être appelée à assumer une plus grande responsabilité en vue de l'établissement de procédés d'enquête. Le secrétaire général poursuit toujours son étude; à ce propos, je puis assurer à la Chambre que le Canada s'intéressera à son étude, ainsi qu'à ses recommandations, dès que nous serons mieux renseignés sur ce qu'elles peuvent être.

Je sais qu'on a dit de la treizième session de l'Assemblée générale qu'elle avait été peu spectaculaire; mais, à cet égard, je dois dire que l'élément dramatique n'est pas un critère de succès. Ce n'est pas non plus le seul critère de succès d'une session de l'Assemblée générale que de se poser la question: "Combien d'accords définitifs a-t-on conclus sur une série de sujets en particulier à un moment particulier?" Je n'ai pu assister à la session de l'Assemblée générale pour plus longtemps que sept semaines, mais je n'en ai pas moins senti un esprit de compromis, une recherche de solutions et un climat de conciliation d'intérêts divergents. Il est vrai, comme je l'ai déjà dit, qu'on n'a encore rien conclu de définitif en matière de désarmement. On ne s'est pas entendu définitivement à propos de Chypre, mais c'est là un exemple de ce que j'avais à l'esprit, lorsque j'ai dit que l'élément dramatique n'était pas un critère de succès.

Il n'y a pas de doute que les discussions raisonnables qui se sont déroulées à la treizième session de l'Assemblée ont créé un climat, — pour répéter le mot que je viens d'employer il y a un instant, — de compromis et, en dehors des Nations Unies, ce climat a porté fruit. Je suis sûr que nous sommes tous unanimes à féliciter les hommes d'État du Royaume-Uni, de la Turquie et de la Grèce, de la solution qu'ils ont apportée au problème qui inquiétait tout spécialement les alliés de l'OTAN. Le premier ministre (M. Diefenbaker) le sait, j'ai envoyé des messages de félicitations aux premiers ministres et ministres des Affaires étrangères de ces trois pays, et c'est notre vœu et espoir que cet esprit de conciliation se maintienne dans cette île qui a connu des jours si malheureux.

## Aide aux pays sous-développés

Les discussions les plus significatives peut-être de la treizième session de l'Assemblée avaient trait aux questions économiques et sociales. On a noté, au cours de ces discussions, des signes encourageants de bonne